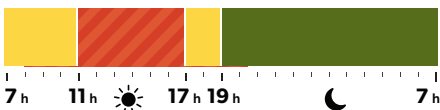


# La tarification d'été selon l'heure de consommation, par paliers et de nuit très bas

En vigueur du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2026

## Tarification selon l'heure de consommation<sup>1</sup>

### Semaine

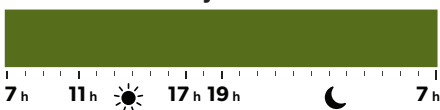


**Période de pointe**  
20,3 ¢/kWh

**Période médiane**  
15,7 ¢/kWh

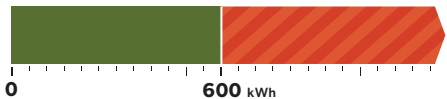
**Période creuse**  
9,8 ¢/kWh

### Fin de semaine et jours fériés



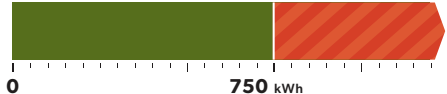
## Tarification par palier (kilowattheures)<sup>1</sup>

### Résidentielle



**Palier 1**  
12,0 ¢/kWh

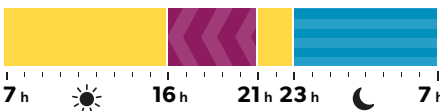
### Petites entreprises



**Palier 2**  
14,2 ¢/kWh

## Tarifs de nuit très bas<sup>2</sup>

### Semaine



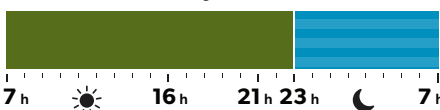
**Période de pointe**  
39,1 ¢/kWh

**Période médiane**  
15,7 ¢/kWh

**Période creuse de la fin de semaine**  
9,8 ¢/kWh

**Période basse de nuit**  
3,9 ¢/kWh

### Fin de semaine et jours fériés



Les prix s'appliquent à la ligne électricité de votre facture.

<sup>1</sup>Les prix restent inchangés.

<sup>2</sup>Les tarifs est les heures restent inchangés.

# Choisissez le plan tarifaire qui vous convient.

## Les services publics proposent trois types de grilles tarifaires

Ce qui signifie que les clients peuvent choisir une grille qui correspond le mieux au moment et à la fréquence auxquels ils consomment de l'électricité.

### Tarification selon l'heure de consommation et tarif de nuit très bas

Le prix de ces deux grilles dépend de lorsque vous utilisez l'électricité. Pour chacune de ces grilles, vous pouvez aider à gérer vos coûts d'électricité en modifiant votre consommation vers des périodes où les prix sont moins élevés, dans la mesure du possible.

### Tarification par palier

Dans le cadre de la tarification par palier, vous pouvez utiliser une certaine quantité d'électricité chaque mois à un tarif inférieur. Lorsque vous dépassez cette limite, un tarif plus élevé s'applique.

**Visitez : [oeb.ca/choix](http://oeb.ca/choix)**

## Nous sommes là pour vous aider :

- 1-877-632-2727
- [publicinformation@oeb.ca](mailto:publicinformation@oeb.ca)
- [oeb.ca/fr](http://oeb.ca/fr)

*ou communiquez avec votre  
fournisseur de service public.*



COMMISSION  
DE L'ÉNERGIE  
DE L'ONTARIO